



PORTRAIT

Le nouveau
« patron »
de l'enseignement
catholique
entre pugnacité
et ferveur

PAGE 11

Le nouveau « patron » de l'enseignement catholique entre pugnacité et ferveur

Nommé en septembre par les évêques, Guillaume Prévost assume un « changement de posture » de l'institution dans un contexte de baisse de la démographie scolaire.

Caroline Beyer

Il était à Lourdes, début novembre, pour l'assemblée automnale des évêques. Et a entendu avec satisfaction leur message de soutien aux établissements catholiques et de nécessaire réaffirmation du caractère religieux. Un mois plus tard, lundi 1^{er} décembre, Guillaume Prévost, secrétaire général de l'enseignement catholique, prend la direction de Périers, commune rurale de la Manche, près de Saint-Lô. « Vous allez découvrir la réalité des établissements catholiques pauvres », glisse la directrice de l'école de la Sainte-

Famille, qui l'accueille sous les bourrasques. Aux enfants réunis sous le préau, le maire de la ville, où seuls 25 % des habitants payent l'impôt sur le revenu, explique simplement : « Il vient de Paris. »

Marseille, Lyon, mais aussi Rouen, Évreux, Créteil ou Soisson... Voilà plusieurs semaines que Guillaume Prévost, entré dans ses nouvelles fonctions il y a trois mois, va à la rencontre des acteurs en région. Évêques, directeurs diocésains, parents d'élèves, « et surtout les équipes pédagogiques ». « C'est un boule-

versement pour elles de voir arriver un type qui n'a pas été chef d'établissement, qui ne vient pas du sérail, explique l'homme de 43 ans, père de trois (bientôt quatre) enfants, passé pendant neuf ans par la marine nationale, avant d'œuvrer à l'Éducation nationale, au sein de la direction de l'enseignement scolaire, sous Jean-Michel Blanquer. *Ma nomination a été un moment délicat*, poursuit-il. *Elle a pu être perçue comme une défiance des évêques.* » Après la tempête Bétharram, qui a placé l'enseignement catholique sur le devant de la scène, c'est ce profil





atypique que les évêques ont choisi.

Mais qui est vraiment le nouvel homme fort de l'enseignement catholique ? En septembre, ses premières prises de paroles dans le sens d'un « projet chrétien » renforcé, ont déstabilisé un écosystème régi depuis de longues années par un rapport feutré entre l'Éducation nationale et les établissements catholiques sous contrat. Il faut dire que les inspections déclenchées par le ministère après l'affaire Bétharram et les virulentes attaques du député LFI Paul Vannier, instigateur de la commission d'enquête parlementaire sur les violences physiques et sexuelles dans les établissements scolaires, ont placé l'enseignement catholique en situation de citadelle assiégée. Entre pugnacité et ferveur, Guillaume Prévost est monté au front. À la rentrée, lors de son baptême du feu face aux journalistes, il a défendu pied à pied le droit pour un enseignant de faire la prière avec ses élèves, avant de débiter son cours. Un pavé dans la mare.

« Parfois, une grenade est bienvenue, estime l'ancien sous-marinier. Cette affaire de prière a tout changé : quarante-huit heures après, Borne (ministre de l'Éducation de décembre 2024 à octobre 2025, NDLR), me recevait enfin. Elle a été charmante. Comme son successeur (Édouard Geffray) l'est aujourd'hui. » Mais derrière les amabilités, chaque partie défend son pré carré. Car la baisse démographique a rebattu les cartes. « Au moment de la loi Debré, en 1959, on construisait un collège par jour ! Pendant longtemps, le deal a été clair. Dix millions d'élèves d'un côté pour le public, et 2 millions de l'autre pour le privé. Mais dans moins de dix ans, il y aura 10 millions d'élèves dans notre pays », explique-t-il. Dans ce contexte, l'Éducation nationale cherche « des marges de manœuvre en interne », qui ne froisseraient pas « les syndicats ». « Ces marges de manœuvre, c'est nous », affirme-t-il. L'État choisira-t-il, à l'avenir, entre l'école publique et l'école privée ?

À Périers, l'école de la Sainte-Famille est passée en quelques années de 250 à 106 élèves. Non loin de là, à Picauville, une autre école catholique a fermé il y a deux ans, faute de moyens et d'effectifs suffisants. « Dans la Manche, il y a plus de vaches que d'habitants », résume M^{re} Grégoire Cador, évêque de Coutances et Avranches. « C'est un combat pour

attirer des élèves, explique la directrice. On se bat pour sortir la tête de l'eau. Si on éteint la chaudière, elle ne redémarrera pas. » À ses côtés, le maire de Périers présente sa « cantine à un euro ». Depuis 2019, l'État apporte une aide financière aux communes rurales qui proposent une grille tarifaire progressive et des repas à un euro maximum pour les enfants les plus défavorisés. L'édile a fait le choix de proposer ce dispositif aux élèves du public, comme du privé. « Pour nous, il n'y a pas deux sortes d'élèves », insiste-t-il. Dans le département, tous les élus n'ont pas la même approche. De fait, le « forfait communal », qui permet de financer le fonctionnement d'un établissement, varie considérablement, entre 332 et 2382 euros par élève selon les villes. Pourtant, la loi Debré impose aux communes, tout comme aux départements (pour les collèges) et aux régions (pour les lycées), de financer à parité les élèves du public et du privé sous contrat, via ces forfaits. Rappeler les collectivités à leurs « obligations », est l'un des combats de Guillaume Prévost, quitte à « aller au contentieux ». Récemment, au moment du salon des Maires de France, l'Enseignement catholique a publié une étude sur le sujet faisant état d'un manque à gagner de 900 millions d'euros. « Le secrétariat à l'Enseignement catholique, n'est pas calibré comme un lobby. Nous sommes des gentils. Mais ça va changer », promet Guillaume Prévost, qui agite « le contentieux » sur une série de sujets.

Le patron de l'enseignement catholique assume ce « changement de posture », face, explique-t-il, à « une grave dérive administrative », en grande partie liée au retournement démographique, mais pas seulement. Il rapporte que dans l'académie de Créteil, des absences de courtes durées d'enseignants du privé n'ont pas été remplacées, « une manière de dégrader notre compétitivité », juge-t-il. Dans les académies d'Amiens et de Reims, des avenants pédagogiques au contrat d'association ont introduit des objectifs de mixité sociale. C'était, rappelle-t-il, « l'une des propositions du rapport Vannier » qui, en avril 2024, pointait l'opacité du financement de l'enseignement privé sous contrat, venu à 75 % de l'État. Pour Guillaume Prévost, la stratégie est limpide : « Les académies ont pour consignes de rentrer dans un

dialogue de gestion directe avec nos établissements, avec une stratégie délibérée de nous mettre sous tutelle. » La volonté serait de court-circuiter le secrétariat à l'Enseignement catholique, qui est aujourd'hui l'interlocuteur de l'État au nom de l'ensemble des établissements catholiques, ainsi que les diocèses.

Dans l'ère post-Bétharram, il explique que l'audit des internats de l'enseignement catholique est en cours. Selon lui, il faut, à l'avenir, s'attacher à « ne pas laisser un adulte seul avec des enfants », y compris « un professeur seul dans sa classe ». Mais les suites du rapport de la commission d'enquête sur les violences physiques et sexuelles dans le monde scolaire, rendu en juin, « ne sont pas à la hauteur des enjeux ». La future proposition de loi que les deux corapporteurs, l'Insoumis Paul Vannier et sa collègue de la majorité présidentielle Violette Spillebout, veulent inscrire aux débats début 2026, comprend un large volet sur le renforcement du contrôle. Sur les 900 inspections qui ont déjà eu lieu dans les établissements catholiques, Guillaume Prévost dénonce « un abus d'autorité », avec « une posture agressive des inspecteurs, qui débarquent parfois à dix dans un petit établissement et interrogent les élèves sur leurs pratiques religieuses ».

Le 1^{er} décembre, dans l'amphithéâtre de l'ensemble scolaire Bon Sauveur, à Saint-Lô, le directeur diocésain dans le département de la Manche, Laurent Lechapelay, se fait l'écho des inquiétudes. « Aujourd'hui, les chefs d'établissements souffrent. Ils vivent des contrôles administratifs. N'est-on pas en situation de faiblesse, plus que jamais ? », interroge-t-il. Face à une cinquantaine de directeurs d'établissements réunis devant lui, Guillaume Prévost se lance dans une combative tirade. Il ne peut y avoir « des minutes Éducation nationale et des minutes caractère propre », car le projet éducatif « vaut sur chaque seconde ». Il faut « des outils pour défendre cet espace, en acceptant les enjeux contentieux ». Il invite aussi la communauté à « prendre part » à la campagne des municipales 2026. « Je suis sorti de Lourdes gonflé à bloc parce que j'ai senti que l'Église de France avait décidé de mettre la question éducative au cœur de sa réflexion. » Le cap ? « L'enracinement chrétien et l'ouverture à tous. »

« Gamin de bonne famille », Guillaume



Prévost aime à revenir sur sa scolarité à Paul Bert, dans le 14^e arrondissement parisien, et ses copains, issus de l'immigration, avec qui il jouait au foot. « J'ai grandi dans la mixité. Et j'ai gardé plus d'amis du foot que d'Henri IV, où j'ai fait ma terminale », confie-t-il. Enfant et adolescent, il fréquentait « la paroisse d'en bas ». « Au collège, j'étais le seul catho. À l'école Navale, j'ai découvert des élèves qui portaient leurs médailles comme des polos Lacoste », raconte-t-il. Celui qui a piloté pendant quatre ans le think-tank éducatif Vers le Haut, veut aujourd'hui « renouer avec la piété populaire ». « Le christianisme ne doit pas devenir une religion de CSP+ », explique-t-il. Face au grand enjeu démographique, il faut « rééquilibrer l'offre sur l'ensemble du territoire ». En la réduisant là

où elle est trop élevée, « à l'Ouest où l'on représente 40 % à 50 % du service d'éducation et où l'on devient une école publique bis », et en proposant « une offre à la hauteur », à « Versailles, Créteil, Marseille » et dans la petite couronne parisienne, « à Argenteuil et Aubervilliers ». Mais il faudra pour cela négocier avec l'État. ■

« Le secrétariat à l'enseignement catholique n'est pas calibré comme un lobby. Nous sommes des gentils. Mais ça va changer »

Guillaume Prévost Secrétaire général de l'enseignement catholique

« Au moment de la loi Debré, en 1959, on construisait un collège par jour ! Pendant longtemps, le deal a été clair. Dix millions d'élèves d'un côté pour le public, et deux millions de l'autre pour le privé. Mais dans moins de dix ans, il y aura dix millions d'élèves dans notre pays »

Guillaume Prévost Secrétaire général de l'enseignement catholique





LAURENT HAZQUID/VERGENCE POUR LE PELERIN MAGAZINE

« Ma nomination a pu être perçue comme une défiance des évêques », explique Guillaume Prévost, nouveau secrétaire général de l'enseignement catholique.

